



Règlement officiel généralités	p. 2
Déroulement d'un concours	p. 3- 4
Règlement des finales	p. 5
Les classes officielles	p. 6 - 8
Les classes optionnelles	p. 9 - 10
Juger les obstacles	p 11 - 13
Les obstacles	p 14 - 16
Explications sur le passage des obstacles	p 17 - 19
Le Tack	p 20 - 21
Réglage des équipements	p 22 -
Divers et remerciements	p 23





REGLEMENT OFFICIEL MTHA FRANCE V 4.0

Le cavalier de Mountain Trail Fédéral évoluera sur un parcours de 8 à 16 obstacles selon la CLASSE et le NIVEAU du cavalier.

Ces parcours sont conçus pour mettre en valeur la complicité et la technique du couple cavalier/cheval.

Le Mountain Trail peut être pratiqué au sol ou monté, mais aussi à cru, en dextre, sans mors, sans rênes, Horse & Dog ou même en Extrême Mountain Trail...

Cette discipline n'est pas une course, il n'y a pas de chronomètre et elle est ouverte à toutes les équitations.

On demandera aux chevaux d'effectuer plusieurs manœuvres allant du passage d'obstacles, aux déplacements dans les fossés, étangs, rochers, mais aussi de faire des pas latéraux, des rotations sur certains dispositifs, des pivots, ainsi que le déplacement sur le parcours avec des allures maîtrisées.

Un cavalier peut être invité à descendre et remonter sur son cheval à la demande d'un juge.

Les passages seront jugés sur la complicité et le calme du couple cavalier/cheval ainsi que sur la qualité des déplacements.

Un cheval sera récompensé dans l'attention qu'il porte aux obstacles, et sur la façon dont il effectue leur passage, à sa capacité à négocier et choisir son propre chemin à travers le parcours.

Entre les obstacles, le cheval doit être équilibré, dans une attitude NATURELLE et détendue.

Le cheval doit reconnaître chaque obstacle tout en gardant un mouvement vers l'avant, rester calme et confiant avec une attitude volontaire.

Le Mountain Trail est créé pour toutes les races de chevaux et toutes les équitations. Le juge doit donc être capable de juger différentes races et de connaître les qualités de chacune.

Chaque juge doit être cohérent dans son score pour tous les chevaux, sans favoritisme pour une race spécifique.

Le juge de Mountain Trail MTHA devra aussi participer à un concours en tant que rider (au sol et monté) au moins une fois dans la saison précédente ou passer une remise à niveau avec un juge niveau 3 et valider chaque année un test avec un score minimum de 80 % pour être maintenu.



DEROULEMENT D'UN CONCOURS

Les cavaliers devront avoir soit une licence FREF annuelle valable ou à l'inscription d'un concours souscrire l'option d'une licence 3 jours, la MTHA France leur fera parvenir un justificatif. il est de la responsabilité des organisateurs de vérifier ces points, car les autres licences ne couvrent pas les cavaliers durant un concours MTHA France. Pour toute organisation de votre manifestation veuillez vous référer aux règles en vigueur. (IFCE, Services vétérinaires, préfecture, mairie etc.)

Le parcours sera affiché 1 heure avant au minimum. Pendant la reconnaissance, le juge expliquera les différentes difficultés selon les classes.

Veuillez-vous abstenir de discuter entre vous durant la reconnaissance par respect pour les autres.

Le juge pourra répondre aux questions concernant le tracé, les déplacements et les obstacles exclusivement. Un temps après la reconnaissance sera donné sur le parcours pour laisser coachs et cavaliers étudier le pattern en détails.

Tous les cavaliers pourront avoir un numéro (avec des épingles) fournit par l'organisateur.

Les concours auront obligatoirement 2 juges, un juge de piste qui contrôlera la PRÉSENTATION, tenue du cavalier, équipement du cheval et réglage des matériels avant le départ sur le parcours.

Le juge de piste aura aussi 2 obstacles minimum à juger sans jamais avoir plus de 50% des obstacles sélectionnés.

Le juge de parcours est le référent et il aura l'aide optionnelle d'un Script pour la prise des notes et observations.

Le jugement de chaque juge reste indépendant et propre aux obstacles qui lui sont imposés.

Chaque juge a une note horsemanship de + ou - 5 pts ce qui fait un total de 10 (les + et - s'additionnent). Par exemple un cavalier qui a un +2 pts et -1,5 pts le total fait 3,5 pts utilisés sur les 5 pts Horsemanship et le total mathématique sera bien en bout de ligne +0,5 pts.

L'ordre de passage sera transmis 24 heures à l'avance par les moyens usuels de communication de la structure, ainsi qu'affiché sur le lieu du concours.

Pendant le concours à votre appel si vous n'êtes pas prêt, vous avez la possibilité de passer en dernier de votre classe, une pénalité de 2 pts pourra être appliquée.

Les niveaux en concours :

Un couple cavalier/cheval s'engage librement dans la classe qu'il veut : Explorer, Limited ou Amateur.

Le couple cavalier/cheval obtiendra automatiquement le niveau 2 après avoir eu 3 résultats sur 3 concours avec un résultat égal ou supérieur à 80%, il ne devra plus s'inscrire en EXPLORER.



Réglementation engagement :

Un cheval peut participer au maximum 2 fois par classe dans le même concours.

Exemple : Un cheval avec un cavalier ou plusieurs peut être engagé en ADULT, monté 2 fois et sol 2 fois. (8 passages maximum par concours, sauf pour les chevaux de moins de 60 mois où ce sera 4 passages maximum avec un âge minimum de 36 mois pour les classes montées et 12 mois pour les classes au sol).

Les 3 NIVEAUX de difficultés :

- EXPLORER (sol et monté) est le niveau 1, obligatoire en GUIDED, GREEN HORSE, niveau pour tous les débutants de la discipline du Mountain Trail. Le rider se déplacera au pas sur tout le parcours.
- LIMITED (sol et monté) est le niveau 2, le rider pourra se déplacer au pas et au trot, on peut lui demander de faire des 180°, 270° ou 360° sur les obstacles le permettant. (120cm minimum). On pourra lui demander de faire des pivots antérieurs ou postérieurs à certains endroits du parcours.

Un couple cavalier/cheval qui a validé son niveau 2 avec un cheval ne pourra plus s'inscrire en niveau 1 dans les classes où il y a 2 ou 3 niveaux possibles avec ce cheval.

- AMATEUR (sol et monté) est le niveau 3, le rider pourra se déplacer au pas, au trot et au galop « rassemblé », on peut lui demander de faire des 180°, 270° ou 360° sur les obstacles le permettant, aucune restriction de largeur.

On pourra lui demander de faire des pivots antérieurs ou postérieurs à certains endroits du parcours.

Un couple cavalier /cheval qui a validé son niveau 2 et 3 avec un cheval ne pourra plus s'inscrire en niveau 1 dans les classes où il y a 2 ou 3 niveaux possibles avec ce cheval.



REGLEMENT FINALES

Régionale :

Le titre de Champion Régional sera attribué à un concurrent ayant participé à au moins 2 concours durant la saison dans le Challenge concerné, les titres de Champion Open Explorer , Open Limited et Open Amateur seront décernés.

(en cas d'égalité la note horsemanship départagera les concurrents, si nécessaire le meilleur résultat sur 3 obstacles ayant été tirés au sort départagera les gagnants).

Nationale :

Le titre de Grand Champion sera attribué à un concurrent ayant participé à au moins 2 concours durant la saison (avant la finale) et participant obligatoirement aux classes "OPEN 3 sol + OPEN 3 monté avec le même cheval le jour de la finale; le cumul des 2 notes nous donnera un total, le score le plus élevé déterminera le Grand Champion. (en cas d'égalité la note horsemanship départagera les concurrents, si nécessaire le meilleur résultat sur 3 obstacles ayant été tirés au sort départagera le gagnant). ***Le prétendant au titre de Grand-Champion ne pourra pas faire 2 passages en OPEN 3.***



CLASSES OFFICIELLES COMPTANT POUR LA FINALE DU CHALLENGE

BEGINNER :

Cette classe est réservée aux cavaliers de 6 à 17 ans.
Les chevaux entiers ne sont pas acceptés dans cette classe.

Le parcours sera de 8 à 16 obstacles.

LES 3 NIVEAUX DE DIFFICULTÉS SONT POSSIBLES

ADULT :

Cette classe est ouverte aux adultes à partir de 18 ans.

Cette classe est interdite pour tous les professionnels du cheval (dans les secteurs du dressage, éducation, enseignement, entraînement / sont exclus les métiers de commerces de sellerie, nutrition équine et entretien du cheval) et les juges MTHA France.

Le parcours sera de 10 obstacles minimum et 16 maximum.

LES 3 NIVEAUX DE DIFFICULTÉS SONT POSSIBLES

OPEN :

Cette classe est obligatoire pour tous les professionnels du cheval (dans les secteurs du dressage, éducation, enseignement, entraînement / sont exclus les métiers de commerces de sellerie, nutrition équine et entretien du cheval) et les juges MTHA France.

Cette classe est ouverte à tous les cavaliers.

Le parcours sera de 10 obstacles minimum et 16 maximum.

LES 3 NIVEAUX DE DIFFICULTÉS SONT POSSIBLES

OPEN CORDELETTE, STICK & CRINIÈRE :

Cette classe est ouverte si le couple cavalier/cheval a obtenu le niveau LIMITED (2).

LES 3 NIVEAUX DE DIFFICULTÉS SONT POSSIBLES

GREEN HORSE :

Classe réservée aux jeunes chevaux qui ont moins de 60 mois et qui débutent dans la discipline, montés à partir de 36 mois et au sol à partir de 12 mois. Cette classe est ouverte à tous les riders (de plus de 13 ans).

Le parcours sera de 8 obstacles minimum et 12 maximum.



Le green-horse pourra concourir dans d'autres classes explorer pour autant qu'il respecte le maximum de 4 passages.

Le niveau est exclusivement EXPLORER (1).

GUIDED :

Cette classe est une opportunité incroyable qui permet de suivre pour un entraîneur, son élève, mais aussi son enfant, son ami(e) pour faire le parcours ensemble au sol ou monté.

Votre guide peut vous suivre sur le parcours, en tenant ou pas votre cheval, vous aider à vous souvenir du pattern (tracé du parcours) et / ou vous aider à surmonter tous les obstacles difficiles.

Le guide aura une tenue correcte d'équitation et de la même équitation que le rider.

Pour les personnes en situation de handicap ne permettant pas la tenue des rênes, le « guide » tiendra le cheval sur tout le parcours.

Selon le type d'engagement choisi le meneur tiendra ou pas le cheval à deux mains et en licol.

Le parcours sera de 8 obstacles minimum et 12 maximum.

Dans cette classe le niveau unique est EXPLORER (1)

MINI HORSE :

Une classe pour les mini -132cm, elle permet d'avoir un parcours adapté et un jugement équitable

Cette classe est pratiquée au sol EXCLUSIVEMENT.

Le parcours sera de 8 obstacles minimum et 12 maximum.

Dans cette classe les niveaux EXPLORER (1) & LIMITED (2) sont possibles.

LIBERTY MOUNTAIN :

Une classe où le couple cheval/cavalier va pouvoir évaluer son niveau de connexion et sa complicité.

Le cheval sera équipé d'un licol en EXPLORER 1 et au choix en niveau LIMITED 2 licol ou cordelette.

Pour le niveau EXPLORER 1, le cavalier a la possibilité d'avoir un stick (« carrot stick », fouet d'attelage ou stick de dressage autorisés "pour encadrer" les passages, si le cavalier l'utilise au contact du cheval, une pénalité de 2pts sera appliquée.

En niveau LIMITED 2, le cavalier pourra seulement avoir un stick de dressage ou un «carrot stick» sans la cordelette.

La position du cavalier sera entre le bout du nez et l'épaule du cheval et à une distance d'un bras, hormis sur les passages étroits ou préconisations du juge.



Chaque reprise au licol entraînera une pénalité de 2pts.

Si le cheval se déconnecte de son cavalier plus de 15s, ou plus de 3 déconnexions le couple sera NO SCORE.

Si le cheval « décroche » pour rentrer en courant à la porte, il sera NO SCORE aussi.

Le parcours sera obligatoirement de **8 obstacles**.

Dans cette classe les 3 niveaux sont possibles.

LONGUES-RÊNES :

Dans cette classe, le couple cavalier/cheval réalisera un parcours aux longues-rênes.

Les équipements utilisés doivent être en harmonie avec la tenue du meneur. Les tenues acceptées pour le meneur sont les mêmes que pour les autres classes. A celles-ci s'ajoutent les tenues de meneurs utilisées en attelage et les tenues de travail.

Les longues-rênes doivent avoir un maintien au niveau du passage de sangle qui doit leur permettre de coulisser aisément. Elles peuvent être ouvertes. Les longues de 7m, ouvertes, **sans maintien au passage** de sangle et un licol corde sont autorisées uniquement en **Niveau 2 LIMITED**.

Les harnais d'attelage et colliers de traction sont autorisés. Les traits et chaînes de traction seront cependant IMPÉRATIVEMENT démontés pour éviter toute prise dans un dispositif. Le sur-cou et la sellette pourront être reliés par une lanière.

En tenue western, old-time ou buckaroo, les longues-rênes seront passées dans les étriers.

En tenue classique ou randonneur, un surfaix pourra être utilisé.

Les longues-rênes doivent être d'une longueur suffisante par rapport à la taille du cheval ou poney et être d'une matière non abrasive, la distance minimum entre le meneur et le cheval devra être de 2 mètres minimum.

Une paire de gants pourra être utilisée.

Le port d'éperons est interdit comme dans les autres classes au sol.

Les embouchures et ennasures devront être en harmonie avec l'équipement du cheval.

Side-pull, licol en corde, mors de filet, mors de travail et d'attelage autorisés.

Les hackamores et les autres mors de bride sont interdits dans cette classe.

Le serrage de la gourmette respectera la mesure de deux doigts comme pour les autres classes.

Le stick, le fouet d'attelage et le stick de dressage sont les outils autorisés dans cette classe.

Toucher le cheval entraînera une pénalité de 2pts à chaque fois comme dans les autres classes.

Le parcours sera de 8 obstacles minimum et de 12 maximum.

Dans cette classe les niveaux EXPLORER (1) & LIMITED (2) sont possibles



LES CLASSES « OPTIONNELLES »

La notation « spéciale » basée en 4 modules :

Ces 4 modules sont notés de 1 à 5 sur la totalité du parcours (il n'y a pas de note à l'obstacle).

- La présentation du couple, propreté et qualité des équipements et vêtements.
- La complicité (connexion).
- La technique (pivots, side pass...).
- La fluidité (transition des allures...).

Exemple de notation :

- Module Présentation du couple : Propreté du matériel et dresscode cavalier 1pt + Préparation du cheval (protections, soins des pieds...) 1pt.
- Module Complicité : passage des obstacles avec franchise sans hésitation de 1 à 2pts correct et de 3 à 5pts très bon.
- Module technique : passage d'obstacle en reculé, des pivots, des 180°, 270° ou 360° sur les obstacles, le cavalier obtiendra un minimum de 3 pts.
- Module Fluidité : transitions courtes sur 2 à 3 foulées, utilisation des 3 allures sur le parcours 3 à 4 pts seront obtenus.

EXTREME MOUNTAIN TRAIL :

C'est le niveau pour toutes les classes « optionnelles » et c'est aussi une classe proposée par l'organisateur.

Le parcours sera jugé avec une notation spéciale, les allures montantes sur les obstacles « non construits » et entre les obstacles sont possibles.

Un parcours sera proposé par un juge et les zones de trot et de galop seront spécifiées.

Le parcours sera de 8 obstacles minimum et 16 maximum.

DEXTRE, CHEVAL DE MAIN, PONYING :

Un cheval monté et un cheval tenu en main, le juge indiquera quels seront les obstacles passés par le cheval monté ou le cheval suiveur et à quelle main.

Dans le cas des deux côté, ce sera un cheval de main et plus un dextre.

Il peut aussi y avoir la possibilité des deux chevaux sur l'obstacle.

MONTE A CRU :

La monte à cru est autorisée dans cette classe, toutes les embouchures autorisées par la MTHA sont possibles.



HORSE & DOG :

Un cheval et un chien avec le cavalier sur le parcours, comme pour le DEXTRE les informations et spécificités seront données par le juge.

Il est interdit d'attacher le chien au cheval ou à la selle.

Equipements interdits : collier étrangleur, à pics, électrique .

Le cavalier est libre de placer le chien à droite ou à gauche (mais sur le même côté pendant tout le parcours).

Le chien évolue dans une zone de sécurité autour du cheval, à droite ou à gauche.

Cette zone se situe à côté du cheval, à la hauteur du cavalier et pouvant aller de la tête du cheval à l'épaule du cheval.

Le chien ne doit pas se mettre en danger (devant les antérieurs du cheval, trop près derrière le cheval etc.).

Une certaine individualité est tolérée. Il est attendu que le chien reste dans la même zone de sécurité pendant son passage.

FREESTYLE :

Un ou plusieurs cavaliers vont présenter un show de moins de 3 minutes qui va démontrer la complicité, la connexion et le niveau de dressage avec le ou les chevaux (chiens possibles aussi, vaches, etc.).



JUGER LES OBSTACLES

Chaque obstacle est jugé en trois parties, une entrée (2 pts), un milieu (6 pts) et une sortie (2 pts), avec une attention particulière pour le milieu de l'obstacle.

Le cavalier sera jugé sur sa technique, le niveau de dressage du cheval, sa complicité avec ce dernier et aux déplacements pendant le passage des obstacles et entre ces derniers.

Les juges peuvent se déplacer sur le parcours, ils peuvent être accompagnés d'un script.

Lors d'événements avec un nombre de cavaliers important, il est possible de faire des zones multiples sur le parcours. Un nombre d'obstacles peut être défini par juge (en prenant en compte le nombre d'obstacle dans la classe) et avoir plus de 2 juges sur le parcours, ils noteront leurs obstacles et le total sera fait en fin de parcours.

Plusieurs chevaux pourront évoluer en même temps sur le parcours sans jamais être sur le même secteur de jugement.

Si dans l'évolution un va plus vite que l'autre, le précédent pourra se mettre en zone d'attente (celle-ci ne sera pas prise en compte dans le parcours comme une rupture d'allure mais pourra être notée en utilisant la note Horsemanship du juge : voir plus bas).

Le cavalier doit saluer le juge au moins au début et à la fin de son parcours. Si des zones d'attente sont définies, il devra saluer à chaque changement de juge. Un oubli entraînera une pénalité de 4 pts.

Le Mountain Trail utilise une grille de notation de 0-10 points par obstacle. Le système de notation est conçu pour être positif, encourageant et simple pour les cavaliers.

Un cavalier qui se trompe de parcours, prend l'obstacle dans le mauvais sens ou ne tente pas le passage de l'obstacle, il sera noté NO SCORE. Dans cette situation le juge continuera de prendre les notes.

Tous les obstacles construits (ponts, poutres, water-box, ...) sont exclusivement passés au pas. Pour les niveaux 2 ou 3 et certaines classes optionnelles, le rider peut traverser, gué, fossé, contre haut etc., au trot, galop et ce sans jamais pouvoir passer des obstacles « construits » (pont etc.) autrement qu'au pas.

Exemple de notre échelle de notation :

1-4 résultat faible, 5-7 résultat moyen, 8-9 résultat bon, 10 résultat parfait.

Pour obtenir un score parfait, le cheval doit s'approcher de l'obstacle sans hésitation avec sérénité, dans l'axe et sans rupture d'allure sur l'obstacle.

Le cheval devrait effectuer le parcours avec confiance et attention, ainsi qu'une allure constante. À mesure qu'il franchit les obstacles, il doit se déplacer avec calme, avec peu ou pas d'utilisation d'aides du cavalier.

Il devrait garder le mouvement en avant tout en reconnaissant et en s'ajustant à chaque section de l'obstacle.

Les déductions mineures (0,5 à 2,5 pts) :



- Toucher -0,5 pts / Marcher sur un dispositif -1 pts / Sortie d'un obstacle pas droit -1 pts / Approche, Rupture d'allure – ne tiens pas l'arrêt -2 pts / Manger une décoration, plante ou une composante d'un obstacle / toucher avec stick, longe, main, corde le cheval, reprise du licol, réajustement à 2 mains – 2 pts / -2,5 pts / Précipitation ou fuite -2,5 pts / Un ou deux pieds hors de l'obstacle -2,5 pts...

Les déductions moyennes (3 à 5.5 pts) :

- Ne reviens pas dans le calme -3 / Faire tomber un obstacle -3 pts / Refus de passer un obstacle – 3 pts / Rênes tendues, position cavalier -4 pts / Bouche ouverte du cheval -5 pts / Oubli de saluer un juge – 4 pts / Défense légère (tête, levade...) / Bouscule son piéton -5,5 pts...

Les déductions majeures (6 à 9 pts) :

- Refuse d'approcher l'obstacle calmement -6 pts / Défenses importantes (coups de pied, coups de cul, cabrage) -8 pts / Utilisation excessive des éperons -7 pts / Récompense par tapotement -9 pts...

La prise à deux mains d'un mors de bride (équitation de travail) ou d'un hackamore mécanique entraînera une déduction de 2 points, dans le respect de son équitation.

Cette pénalité sera aussi appliquée pour le rider au sol qui utilisera son stick ou un cavalier sa cravache au contact du cheval.

EXEMPLE : Monte classique avec PELHAM à deux mains sera autorisée.

Note: Ce ne sont que des exemples de déductions de points. Nous comprenons que tous les équidés ne sont pas égaux et que chaque score doit prendre en compte cela.

Exemple:

Un cheval de petite taille (moins d'1.32m) ne peut enjamber une grosse bûche sans la heurter, il peut donc la sauter, tout comme un cheval de trait peut heurter un composant d'obstacle parce qu'il est trop grand pour l'éviter. Les déductions de points ne seront pas appliquées dans ces situations.

Nous définissons les refus de cette manière sans s'y limiter :

REFUS :

Le refus ne sera pas compté en mouvement du cheval (un ou plusieurs pas sur le côté ou en arrière par exemple), mais après 3 tentatives infructueuses demandées par le cavalier ou si le total des tentatives dépasse 15 secondes, le juge donnera instruction au cavalier de passer à l'obstacle suivant.

Si les demandes ont été respectueuses, que plusieurs options ont été proposées on récompensera le cavalier pour ses tentatives l'obstacle sera ramené à -9 pts au lieu d'un -10 pts même si l'obstacle n'a pas été passé.

Ce point est à l'appréciation du juge et il n'est donc pas automatique.

Pour pouvoir obtenir ce point, la condition est de ne pas avoir franchi la ligne d'entrée de l'obstacle, dans ce cas le cheval devra passer ou sortir de l'obstacle.

Si le cavalier juge nécessaire de faire un volte devant l'obstacle pour se replacer droit devant l'entrée, il en a la possibilité dans la limite du temps imparti de 15 secondes pour aborder l'obstacle et si son cheval n'a pas franchi la ligne d'entrée.



On considère que le cheval a franchi l'obstacle dans le cas où il « pose » un pied après la ligne d'entrée de l'obstacle. Le cheval qui gratte pour identifier la nature de l'obstacle n'aura pas « posé » le pied.

Le cheval qui flaire, prend connaissance avec l'obstacle sans que son arrêt soit supérieur à 3 secondes ne sera pas compté comme un refus, à la condition qu'il se mette en avant et passe l'obstacle.

Si le couple cavalier/cheval ne respecte pas les consignes données par le juge, la pénalité de l'obstacle sera de -10.



LES OBSTACLES OFFICIELS

- 3 marches 60cm : Obstacle de 3 marches en bois d'une largeur de 60cm. Variante de 5 marches.
- 3 marches 120cm : Obstacle de 3 marches en bois d'une largeur de 120cm.
- Poutre : Largeur de 45cm maximum, longueur de 3m à 5m.
- Tronc à tracter : Une longe de 5 mètres minimum et un tronc ou autre objet (non roulant).
- Fossé : Longueur minimum 2 mètres largeur maximum 1 mètre.
- Arrêt avec immobilité : Dans un carré matérialisé au sol avec des côtés de maximum 3 mètres, le cheval sera mis à l'arrêt, le cavalier aura les rênes tenues et détendues mains posées sur le garrot. A pied, la longe sera tenue lâche, posée au sol ou sur le garrot du cheval au choix du juge. L'immobilité sera de 10 secondes maximum.
- Dos d'âne : D'une longueur de 1,5m minimum et de 60cm de large maximum avec une hauteur maximum de 40cm.
- Pont basculant : D'une longueur de 3m minimum 90cm minimum de large.
- Pont suspendu : D'une longueur total de 7 mètres maximum.
- La box : 4 côtés égaux (minimum 1,20m pour pouvoir demander des 180°, 270° ou 360° dessus).
- Reculé L : au sol matérialisé par des barres ou des troncs (90cm de large minimum) ou surélevé (1,40m minimum de large dans ce cas).
- Reculé Z : Obstacle en bois, troncs, poutres réalisé à partir d'un plan de l'Oregon.
- Le Mikado ou Cross buck : Formé par deux troncs parallèles posés au sol et espacés de 3m minimum, leur longueur sera de 5m et 5 troncs seront posés en quinconce sur les deux premiers.
- Parcours de branches : Branches posées au sol.
- La pyramide : Hauteur minimum 0,40m, maxi 70cm, longueur totale de 5m conseillée.
- La poulie : Un mât de 3m, une poulie avec une corde ayant à son extrémité une charge à lever.
- Contre-haut et contre-bas : maximum 90cm de hauteur.
- Porte à lever : Entre deux supports (bidons, chandeliers, poteaux) une barrière sur axe pivotant et d'une longueur minimum de 2,10m et 140cm de hauteur minimum.
- Porte à pousser ou tirer : Barrière à pousser de 2,10m de large minimum et de 150 cm de hauteur minimum.
- Rideau : Un rideau à franchir en matériaux naturels (roseaux, bambous, ...) ou corde avec aspect naturel (imitation chanvre par exemple).
- La marche 60cm : Un obstacle pouvant être matérialisé par une bosse naturelle ou fabriquée et d'une hauteur maximum de 60cm.



- Le 45° : Deux poutres ou ponts d'un largeur de 0,45m, d'une longueur minimale de 2,50m chacun et ayant un angle à 45°.
- La plate forme : Un carré d'un hauteur de 1m minimum et des longueurs de 1m (possibilité de monter et descendre de cheval dessus et de faire tourner le cheval autour).
- Le carré A.B : Un dispositif de 4 barres d'une longueur minimale de 3m. Le cheval devra démarrer par un pas latéral, le cavalier sera face ou sur le côté du cheval (au niveau de sa tête), le cheval aura la barre posée au sol derrière ses postérieurs. Il enchainera par un reculé, à nouveau un pas latéral et une mise en avant.
- Pas latéral : Le cheval devra être au-dessus d'un tronc, d'une barre d'obstacle d'une longueur minimum de 3m. Il peut être ajouté une seconde barre pour former un L.
- Lasso : Une zone matérialise l'arrêt du cheval, un lasso sera tourné 3 fois au- dessus de la tête du cavalier sans ou avec un lancer.
- Pont simple : Passerelle au sol de 1m de large minimum et 3m de long minimum
- Bac à eau ou water-box : Obstacle de forme rectangulaire avec une longueur minimum de 2m et 120cm de large (en intérieur). Une planche mobile percée peut être ajoutée, profondeur d'eau maximum 20cm
- L'échelle : Obstacles en poutres ou branches liées pour former au sol un U ou S avec des angles à 45° et/ou 90°.
- Le gué : Cet obstacle peut être de différentes profondeurs, minimum 20cm et maximum 50cm avec une entrée et sortie en pente douce. Un promontoire peut être placé dans l'eau pour des descentes et montés de cavalier.
- Le parcours de pierres ou de billots de bois : Le parcours peut être fait de pierres ou de bûches, il y en aura au minimum 30 d'un diamètre d'environ 30cm
- La roue : Le cavalier fera déplacer son cheval le plus à l'extérieur des barres.
- La planche enterrée : Travail sur le changement de sol, planche en partie enterrée.
- Le gué noir : La particularité d'un fond NOIR fait parti des obstacles les plus durs à franchir.
- La ronde : On peut y entrer au pas ou au trot, faire des reculés ou entrer à la moitié monter sur le cercle et ressortir avec ou sans tourner sur la partie centrale. A noter, les barres horizontales sont liées avec une corde au poteau, au contact, elles tombent.
- Les Oups : Exercice très difficile, les tranchées seront larges ou étroites, on peut y entrer jusqu'à celle du milieu et sortir sur les côtés à angle droit.
- Le A : Plusieurs façons d'évoluer sur les barres au sol de cet atelier en coupant la pointe du A.



- Le F : On entre en reculé ou en avant on fait un pivot et en sortie possibilité de faire un pas latéral sur l'une des barres.
- La tranchée : D'une longueur de 5m minimum de 50cm de profondeur maximum sera prise aux différentes allures, ainsi qu'en reculé.
- La passerelle sur gué : D'une longueur traversant un gué et d'une largeur de libre avec ou sans barrières de sécurité si la hauteur (à partir du sol) ne dépasse pas 1m.
- La boîte à gâteau : 3 niveaux superposés avec un encadrement bois et remplis de terre.
- Le tronc : D'un diamètre de 30cm maximum, d'une longueur de 3m environ. On demandera au cheval de franchir ce tronc dans le sens de la longueur (obstacle placé entre les antérieurs et les postérieurs).
- La boîte aux lettres : une boîte aux lettres avec un journal ou une carte à l'intérieur. Le cheval doit rester immobile dans la zone matérialisée devant l'obstacle pendant le cavalier ouvre la boîte aux lettres, déplie puis referme le journal ou la carte et le replace à l'intérieur.
- Les Dominos : 5 éléments rectangulaires posés les uns que les autres avec un côté au sol et l'autre sur l'élément suivant. Ils forment une série de marches inclinées.
- La porte en corde n'est plus autorisée en concours pour raisons de sécurité.



EXPLICATIONS SUR LE PASSAGE DES OBSTACLES

Mener au sol :

Le meneur peut utiliser un licol plat, en corde, side-pull (il s'efforcera d'avoir une longueur de rênes suffisante pour mener son cheval dans ce cas).

Le cheval doit accompagner volontairement, avec une distance de sécurité d'au moins un bras tendu latéralement entre le cheval et le meneur.

Le cheval (à part sur les ponts ou passages étroits) doit avoir son épaule derrière le meneur.

La position idéale du meneur sera entre le bout du nez du cheval et son épaule.

La longe sera tenue à deux mains avec le moins de tension possible.

Lors du passage de certains obstacles, la tenue à une main sera autorisée.

Tenir à une main ne sera pas pénalisable à partir des niveaux LIMITED & AMATEUR.

Le meneur peut avoir un stick, cravache au sol en EXPLORER seulement, s'il y a une utilisation au contact du cheval, une pénalité de 2 pts sera appliquée.

Ce sera également le cas si le cavalier touche son cheval avec sa main pour le déplacer (rotation sur un obstacle, pivots, ...).

Le meneur peut choisir au début du parcours de se tenir à gauche ou à droite de son cheval de son propre choix ou à l'appréciation du juge selon les franchissements.

Si des manœuvres doivent être demandées au sol (reculé dans le F par exemple), donner la possibilité au cavalier de se déplacer dans et à l'extérieur de l'obstacle pour les demander.

Monter & descendre de cheval :

Le rider peut être invité à monter ou à descendre de chaque côté du cheval (les rênes posées au sol peuvent être demandées dans le cas d'un exercice d'immobilité, cela concerne les rênes ouvertes et c'est selon l'équitation).

Le cheval doit rester immobile et en sécurité.

Tout mouvement du cheval entraînera une pénalité. (rupture d'allure).

Un montoir peut être fourni pour remonter sur le parcours.

Demander les pieds :

Le cavalier peut être invité à demander les pieds de son cheval, sans que ce dernier soit attaché et ce tout en étant en sécurité.



Le cavalier peut toucher le cheval en demandant le pied.

Porte :

Le rider peut être invité à ouvrir la porte dans les trois sens, en tirant, en poussant ou en levant.

Il devra garder une main sur la porte à tout le long de l'exercice.

Le passage de l'obstacle ayant été effectué le cavalier doit mettre la porte à son emplacement puis la lâcher.

Arrêt et pause :

Il se peut que le cavalier soit invité à s'arrêter et à faire une immobilité à tout moment dans le parcours (demande du juge).

Le cheval devra s'arrêter calmement et rester immobile jusqu'à ce que le cavalier lui demande à nouveau d'avancer.

MAX : 15secondes d'immobilité demandée sur un dispositif.

En montée / descente :

Le cavalier doit garder son équilibre il est autorisé à prendre une poignée de crins ou se tenir à la corne de la selle.

L'eau :

Le cheval doit entrer dans l'obstacle avec eau sans hésitation et continuer dans un mouvement vers l'avant.

Traction :

Le cheval doit rester calme ne pas faire d'écart et ne pas réagir à la corde ou à l'objet tiré ou traîné.

Ponts :

Le cheval doit aborder l'obstacle avec franchise et se déplacer sur le pont dans un mouvement vers l'avant sans rupture d'allure.

Déplacement dans l'obstacle :

Le cheval devra se déplacer sans heurter l'obstacle.

Les chevaux de petites tailles ne seront pas pénalisés pour avoir franchi l'obstacle avec sautaillement.

Reculé :

Le cheval devra reculer avec un déplacement droit, sans déhanchement de gauche à droite.



Le reculé devra être sans rupture d'allure, le cheval sera pénalisé pour avoir heurté un obstacle en reculant.

Rideau :

Le bout du nez du cheval doit percer le rideau en premier. Le cavalier ne doit pas passer devant le cheval pour ouvrir la voie pour permettre au juge de voir que le cheval n'appréhende pas l'obstacle.

Passage latéral :

Le cheval devra être perpendiculaire à l'obstacle sans avancer ni reculer, il sera pénalisé pour avoir heurté un obstacle lors du déplacement.

Mouvement vers l'avant :

Tout au long de l'évolution du parcours le cheval doit avoir une attitude franche sans rupture d'allure.

Toutefois si le passage d'un obstacle sur le parcours nécessite, un arrêt, une pause, pour que le cheval se replace ou se remette en équilibre dans un mouvement naturel, il ne sera pas pénalisé.

Équilibre :

Pour négocier en douceur un obstacle le couple cheval / cavalier doivent rester équilibrés.

Le cavalier doit maintenir une bonne attitude équitation à tout moment.

Équitation :

Le cavalier doit faire preuve de justesse et d'assurance tout en maintenant l'équilibre et la position fondamentale du corps, en aidant son cheval à s'aligner correctement.

Le cavalier ou le meneur doit utiliser le moins possible d'aides, par exemple l'utilisation excessive des éperons sera pénalisée.

Contrôle :

Le cavalier doit garder le contrôle de son cheval dans toutes les situations qu'il soit monté ou au sol.

Attitude du cavalier :

Un cavalier doit être concentré sur le parcours et ses différents obstacles, il doit être capable d'amener dans la bonne allure son cheval, d'évaluer la difficulté des obstacles afin de se déplacer en toute sécurité.

La confiance :

Le cheval doit répondre aux aides de son cavalier, sans résistance et sans hésitation dans son évolution.

Le couple cheval/cavalier doit être en harmonie et avoir le plus de légèreté sur le parcours.



LE TACK

La tenue du cavalier doit être propre et sécuritaire, l'équipement du cheval aura autant de soins.

Les bottes en caoutchouc sont autorisées au sol afin de pouvoir passer dans l'eau.

Pour toutes les équitations, les chaussures avec talons sont obligatoires.

Les casques sont facultatifs sauf en BEGINNERS ou si le style d'équitation l'impose (référentiel FFE), la bombe sera portée au sol et montée dans ces cas.

Avec un mors de bride (équitation travail), le cavalier doit utiliser une main et ce dans toutes les classes.

Un cavalier en mors de bride et à une main peut corriger sa direction pour une question de sécurité par exemple en prenant à deux mains, mais cela entraînera une pénalité (-2 pts) à chaque correction.

EQUITATION SANS MORS

L'équitation SANS MORS est autorisée, à l'exception de l'utilisation des LIKORNE et BITLESS.

Les hackamores mécaniques autorisés sont les FLOWERS, les S et ROUE DE LA FORTUNE (se référer aux planches explicatives des types et réglages) et leur utilisation se fera exclusivement à une main.

Dans l'équitation sans mors sont autorisés les licols (tous, mais sans compression), mais aussi bosal, side-pull, cordelette, stick et crinière.

Les SANS MORS avec rênes peuvent être pratiqués dans toutes les classes et pas de niveau requis.

Les SANS MORS sans rênes, stick, cordelette ou rien, peuvent s'engager en OPEN s'ils ont obtenu le niveau LIMITED 2.

L'EQUIPEMENT DU CAVALIER

- Le cavalier doit se présenter en tenue concours de son équitation, propre et en bon état.
- La tenue sera en adéquation avec le type de selle, filet et mors;
- Chaussures à bout fermé et talons. Chaussures de marche en tenue randonneur (recouverte de chaps).
- Les lacets sont autorisés sur les bottes, bottines d'équitation.
- Les éperons sont acceptés (en western de type trèfle pour les Beginners).
- Les sticks au sol sont autorisés pour les BEGINNER, les cravaches sont acceptées monté, l'utilisation au contact entraînera une pénalité de 2 pts.
- Les pantalons couvriront les bottes ou seront dans les bottes avec chaps ou chinks.
- TOUS les cavaliers auront un « couvre chef » de leur équitation, la casquette n'est pas acceptée (sauf équitation de travail faisant partie de la tenue).
- Les éperons au sol sont interdits.
- Pour les tenues buckaroo, western old-time : jupe culotte et bottes espagnoles autorisées.



La TENUE DU RANDONNEUR est définie comme suit :

- Couvre chef, bombe ou chapeau cuir type Australien
- Pantalon d'équitation de couleur uni ou jean
- Chaps longs sur jean autorisés
- Mini chaps obligatoire pour recouvrir les chaussures à lacets de type randonnées
- Polo à col ou chemise manches longues

Ce dresscode ne pourra être utilisé qu'avec une selle de randonnée classique, australienne ou selle d'arme (pas de selles, western, ibérique, gaucho, classique « dressage, CSO »).

L'EQUIPEMENT DU CHEVAL

- Le cheval sera présenté avec un équipement propre et soigné.
- Tous types d'enrênements sont interdits.
- La protection des membres est conseillée, les protections rigides ne sont pas acceptées (plastique, cuir) ni les bandes.
- Les licols, tous types, montés sont autorisés (sans compression type DUALY).
- La monte en « stick directionnel, crinière & cordelette » est autorisée en OPEN après avoir obtenu le niveau LIMITED 2.
- Les Hackamores sont autorisés, les modèles à branches dit « mécaniques » seront utilisés exclusivement à une main (même règles que pour le mors de bride en équitations de travail).
- Les modèles de branches autorisés sont les FLOWERS, les S et ROUE DE LA FORTUNE.
- Side-pull, bosal, bosalito sont autorisés.
- Les museroles croisées ne sont pas autorisées, seule la muserole Française est acceptée avec le réglage de deux doigts pour le serrage.
- Quand il y a utilisation d'une gourmette elle sera réglée avec un espace de deux doigts superposés entre la peau et la gourmette.
- Les caveçons de toutes formes sont interdits.
- Les mors de bride : La longueur hors tout du levier sera de 21,5cm, l'embouchure sera ronde et lisse avec un diamètre mini de 8mm et 20mm maxi.
- La hauteur maxi du passage de langue sera de 9 cm.
- Les rênes seront tenues à une main et toujours dans la même main sur le parcours.
- Autoriser le mors de filet simple, le hackamore, le side-pull et le licol en corde quelques soit l'équitation.

Toutefois au passage de certains obstacles le changement de main sera autorisé, la reprise du parcours entraînera la reprise des rênes par la même main présentée au début du parcours, un réajustement de la longueur des rênes par la main libre entraînera une pénalité de -2pts.

- Les rênes ROMAL sont autorisées.



REGLAGES DES EQUIPEMENTS DU CHEVAL

MUSEROLLE FRANCAISE

La muserolle française doit venir se placer à deux doigts environ sous les apophyses zygomatiques. Vous devez pouvoir glisser facilement deux doigts entre le cuir et la peau du cheval.

LICOL en CORDE dit « ETHOLOGIQUE »

La muserolle du licol devrait être ajustée à deux doigts en dessous des apophyses zygomatiques. Toutefois, ceux qui préfèrent une action plus douce pourront l'ajuster légèrement plus bas, afin que les nœuds n'arrivent pas directement sur les nerfs et toujours au-dessus de l'épine nasale.

SIDE-PULL

La muserolle sera réglée de 5cm au dessus de la commissure des lèvres et entre 3 et 5 doigts des apophyses zygomatiques (selon la tête du cheval). Le réglage peut être différent selon la morphologie du cheval présenté.

BOSAL

Le bosal doit « rouler » et non glisser sur la peau et sur tous les points d'appui. Un minimum de deux doigts sera demandé entre le point d'attache des rênes et l'auge du cheval.

Comment on pratique :

Toutes les équitations sont acceptées sans exception, toutefois le Mountain Trail règlemente certains équipements et qu'il faudra accepter pour participer au concours officiels, on pratique au sol, monté ou guidé.

Lors de certains évènements des classes supplémentaires peuvent être proposées (voir partie CLASSES OPTIONNELLES / ces classes sont démonstratives).



Proposition d'obstacles :

Vous souhaitez utiliser lors d'un concours officiel un obstacle non référencé ? Vous pouvez nous soumettre plans, photos ou tout autres supports nous présentant cet obstacle à l'adresse suivante : **obstacles@mtha.fr**

Félicitations et récompenses :

Les caresses, grattouilles, aides et félicitations vocales sont les bienvenues sur les parcours.

Cependant à ce que les grattouilles ne soient pas utilisées pendant une immobilité mais à la fin celle-ci pour la récompenser. Car dans ce cas, les grattouilles occupent le cheval et ne permettent pas de voir qu'il éduqué à rester immobile. En zone d'attente, elles sont autorisées à partir du moment où le cheval reste immobile. Attention à leur timing sur les dispositifs !

La « récompense » par tapotement est pénalisable d'un retrait de 9 pts à cause de l'inconfort que subit le cheval (études éthologiques à l'appui).

La récompense alimentaire n'est pas autorisée en concours entre le salut au juge en entrée et le salut final.

Remerciements et autorisations :

A Kimberly MOSER et Major DEFOE de l'OREGON HORSE CENTER pour la base du règlement.

La MTHA est la seule association à avoir l'autorisation d'utiliser les supports multimédia et le règlement officiel du Mountain Trail créé dans l'Oregon.

Et à toutes et tous de la MTHA qui posent ensemble les « fondations », d'une discipline encadrée par une fédération, qui nous laisse libre d'adapter le règlement dans une forme Loisir





Liste des obstacles préconisés par niveaux

Recommandations, mais toutefois le juge garde une liberté d'appréciation en tenant compte de la sécurité et de l'intégrité physique du cavalier et du cheval, il peut arriver que la conformation du terrain ne permette pas d'aborder les obstacles comme décrit ci-dessous.

Obstacles	Explorer 1	Limited 2	Amateur 3
3 marches 60 cm	Passage au pas		
3 marches 120 cm	Passage au pas	idem + rotation possible sur la marche du haut	
Poutre		Passage au pas sur la poutre	Pas latéral avec antérieurs ou postérieurs sur l'obstacle
Tronc à tracter	Cercle avec le tronc à l'intérieur ou ligne droite	Cercle avec le tronc à l'extérieur possible	Déplacement latéral ou reculé en tirant la corde
Fossé	Au pas	Au pas + arrêt	Au pas + arrêt + reculé éventuellement entrée en reculé
Arrêt immobilité	Longe tenue en main ou rênes posées (à cheval)	Longe au sol ou sur le cheval / tour du cheval possible à pied / montoir possible	idem + peut demander éloignement du cavalier sur 5 mètres
Dos d'âne	Passage au pas	Passage au pas et évent. Reculé / déplact latéral avec les antérieurs	Reculé dessus / déplact latéral avec antérieurs ou postérieurs
Pont basculant	Passage en entrant par le côté qui repose au sol	Passage 2 côtés, pas latéral possible avec antérieurs jusqu'à moitié (avant que cela bascule)	Reculé dessus / pas latéral en entier
Pont suspendu 2 à 3 m	Passage au pas	Rotation sur le tapis si largeur mini 1.20m	idem + Reculé dessus / déplact latéral antérieurs ou postérieurs sur le pont
Pont suspendu 3 à 7 m		Rotation sur le tapis, si largeur mini 1.20m	Idem + reculé dessus / pas latéral (si hauteur max 30cm)



Obstacles	Explorer 1	Limited 2	Amateur 3
Box	Passage au pas / arrêt	idem + rotation si largeur 1.20m	Rotation antérieurs ou postérieurs dessus (autre peids au sol) / reculé (si largeur 1.20m)
Reculé L	Passage en avant	Reculé après être entré en marche avant	Reculé directement dans l'obstacle
Reculé Z		Passage en avant puis reculé	Reculé directement dans l'obstacle
Mickado ou cross buck	Passage au pas		
Parcours de branches	Passage au pas		
Pyramide	Passage au pas	Rotation sur l'une des pentes si 1.20m	Rotation au sommet / reculé si 1.20cm
Poulie	Reculé avec un nombre de pas donné	Au pas avec poulie dans le dos du cheval, puis reculé	Pas latéral en tenant la corde
Contre-haut / bas	Passage au pas		
Porte à lever		Passage en avant	Passage en reculé
Porte à pousser		Passage en poussant la porte	Passage en tirant la porte ou en reculant pour la passer (en tirant ou poussant)
Rideau	Passage au pas	Passage avec arrêt dedans et sortie en reculé	Reculé directement dans l'obstacle
Marche de 60 cm	Passage au pas		
45°		Passage au pas	Pas latéral dessus / reculé



Obstacles	Explorer 1	Limited 2	Amateur 3
Plate-forme	Montoir simple	Montoir puis faire tourner le cheval autour en main	Montoir à droite / faire tourner le cheval avec un changement de main
Carré A.B.		Un dispositif de 4 barres d'une longueur minimale de 3m. Le cheval devra démarrer par un pas latéral, le cavalier sera face ou sur le côté du cheval (au niveau de sa tête), le cheval aura la barre posée au sol derrière ses postérieurs. Il enchaînera par un reculé, à nouveau un pas latéral et une mise en avant.	
Pas latéral		Barre simple	Barres en L ou carré
Lasso	Faire tourner à côté ou au dessus du cheval 3 tours	Ajout lancé	
Bac à eau (water-box)	Passage au pas	idem + rotation dans l'obstacle	idem + reculé / pas latéral avec antérieurs ou postérieurs dedans
Echelle	Passage au pas		
Gué	Passage au pas	Passage au pas, ou au trot (si l'obstacle le permet en sécurité) / rotations ou pivots dedans	Passage au pas, trot ou au galop (si l'obstacle le permet en sécurité) / rotations ou pivots dedans
Parcours de pierres / troncs	Passage au pas		
Roue	Passage au pas		
Planche enterrée	Passage au pas	idem + reculé dessus	idem + reculé dessus + pas latéral
Gué noir		Au pas, rotation dedans ou pivots	Au pas, rotation dedans ou pivots, reculé dedans



Obstacles	Explorer 1	Limited 2	Amateur 3
Ronde	Tour au pas autour du centre (Au sol : cavalier devant ou sur la plateforme)	Tour de la plateforme au trot / possibilité de faire monter le cheval dessus (si min 1.20m) / rotations dessus / reculé dans le couloir après y être entré en avant	Tour de la plateforme au galop (si largeur couloir min 1,50m et diam obstacle de 6.m) / reculé dans le couloir directement
Oups		Passage au pas dans la longueur	Passage au pas avec sortie sur le côté à angle droit (en suivant l'une des tranchées)
Tranchée	Passage au pas	Passage au trot	Passage au galop / reculé
Passerelle sur gué	Passage au pas	idem + rotation si 1.20m	idem + reculé si 1.20m
Boîte à gâteau	Passage au pas en passant par le centre	Passage sur la marche du milieu (possibilité de tourner autour du centre) / rotation en haut	Pas latéral avec antérieurs ou postérieurs sur une marche
Tronc		Franchissement dans le sens de la longueur	Franchissement dans le sens de la longueur + reculé
Boîte aux lettres	Arrêt immobilité, ouverture / fermeture	idem + à cheval on peut demander au cavalier de descendre, puis remonter	Idem + ouverture d'un journal ou carte, avec agitation
Dominos	Passage au pas	Passage au pas + arrêt	Passage au pas + arrêt + éventuellement pas latéral



Obstacles	Explorer 1	Limited 2	Amateur 3
Ronde	Tour au pas autour du centre (Au sol : cavalier devant ou sur la plateforme)	Tour de la plateforme au trot / possibilité de faire monter le cheval dessus (si min 1.20m) / rotations dessus / reculé dans le couloir après y être entré en avant	Tour de la plateforme au galop (si largeur couloir min 1,50m et diam obstacle de 6.m) / reculé dans le couloir directement
Oups		Passage au pas dans la longueur	Passage au pas avec sortie sur le côté à angle droit (en suivant l'une des tranchées)
Tranchée	Passage au pas	Passage au trot	Passage au galop / reculé
Passerelle sur gué	Passage au pas	idem + rotation si 1.20m	idem + reculé si 1.20m
Boîte à gâteau	Passage au pas en passant par le centre	Passage sur la marche du milieu (possibilité de tourner autour du centre) / rotation en haut	Pas latéral avec antérieurs ou postérieurs sur une marche
Tronc		Franchissement dans le sens de la longueur	Franchissement dans le sens de la longueur + reculé
Boîte aux lettres	Arrêt immobilité, ouverture / fermeture	idem + à cheval on peut demander au cavalier de descendre, puis remonter	Idem + ouverture d'un journal ou carte, avec agitation
Dominos	Passage au pas	Passage au pas + arrêt	Passage au pas + arrêt + éventuellement pas latéral

